

Adresse de l'autorité de conciliation

Commission de conciliation
en matière de bail à loyer
Av. du Midi 7
Case postale 478
1951 Sion

Requête de conciliation
art. 202 CPC

1. Demandeur (Vos coordonnées)

Prénom : _____ Nom : _____

ou raison sociale : _____

Rue : _____

Case postale : _____ NPA-Lieu : _____

Numéro de téléphone / téléphone portable : _____

Adresse e-mail : _____

2. Votre représentant (Avocat, protection juridique...)

Prénom : _____ Nom : _____

Rue : _____

Case postale : _____ NPA-Lieu : _____

Numéro de téléphone / téléphone portable : _____

Adresse e-mail : _____

3. Défendeur (Coordonnées de la partie adverse)

Prénom : _____ Nom : _____

ou raison sociale : _____

Rue : _____

Case postale : _____ NPA-Lieu : _____

Numéro de téléphone / téléphone portable : _____

Adresse e-mail : _____

4. Le représentant du défendeur (Avocat, protection juridique...)

Prénom : _____ Nom : _____

Rue : _____

Case postale : _____ NPA-Lieu : _____

Numéro de téléphone / téléphone portable : _____

Adresse e-mail : _____

5. Conclusions¹ (Ce que vous demandez)

6. Historique du litige² (Description de la situation)

7. Signature manuscrite³

Lieu, Date : _____ Signature : _____

8. Pièces nécessaires en copie (Voir la liste au verso)

La requête en deux exemplaires peut être envoyée à la Commission de conciliation en matière de bail à loyer (Av. du Midi 7, Case postale 478, 1951 Sion) **sous format papier** ou par **e-mail** (CCC-KSB@admin.vs.ch). **Les annexes doivent être envoyées en 2 exemplaires.** Un exemplaire sera envoyé à la partie adverse, et l'autre sera gardé pour le dossier de la Commission. Les documents envoyés par e-mail doivent être **certifiés par la signature électronique reconnue du demandeur** (art. 130 et 131 CPC) ; l'envoi par e-mail ordinaire (sans signature électronique reconnue) n'est pas admis.

8.1 Dans les cas généraux

- Contrat de bail complet
- Avis de résiliation (2 si couple)
- Etat des lieux d'entrée / de sortie
- Attestation de dépôt de garantie
- Extrait du Registre Foncier / Cadastre
- Formule de hausse

8.2 Pour les fondations – associations – caisses de pension de droit public

- Extrait du Registre du Commerce (ou extrait ZEFIX)
- Statuts voire PV de nomination de comités (fondations – associations)

8.3 Pour les hoiries

- Certificat d'héritiers

8.4 Pour les curateurs

- Décision de nomination

8.5 Autres pièces

- Décision de l'Office des poursuites en cas de faillite et gérance légale
- Mise en demeure (2 si couple)
- Attestations de consignation (pour chaque mois)
- Documents en lien avec la consignation
- Quittances postales (envoi mises en demeure/résiliations)

¹ La requête doit contenir des conclusions : que veut le demandeur du défendeur ? Par ex. : « Le demandeur requiert que le défendeur soit condamné de lui verser CHF 3'000.00, plus intérêts à 5% à partir du 01.01.2020 ».

² L'objet du litige doit être décrit en quelques phrases ou mots-clefs. Le demandeur doit indiquer la nature de sa prétention (par ex. : le prix de vente d'un réfrigérateur).

³ Le demandeur doit signer la demande en personne s'il n'a pas de représentant/e (avocat, protection juridique, membre de la famille...). S'il a un/une représentant/e, celui-ci doit signer la demande et présenter une procuration. Si le demandeur est une personne morale (SA, Sàrl, raison individuelle...), la personne habilitée à la représenter par sa signature conformément au registre du commerce ou bénéficiant d'un pouvoir de représentation fondé sur une procuration signe la demande. L'extrait du registre du commerce ou la procuration doit être joint.